

---

## **8.7. COMITÉ DE DÉMOLITION – DÉSIGNATION DES MEMBRES**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 268-2024 modifiant le règlement 268 sur la démolition d'immeubles;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner les membres du comité de démolition;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

DE désigner les personnes suivantes à titre de membres du comité de démolition :

- Luc Darsigny, président;
- Sylvie Guévin;
- Geneviève Hébert;
- Mario St-Pierre, membre suppléant;
- Sophie Boilard, secrétaire.